

*Christe*  
 Une Assemblée des Officiers de la Milice cy devant formée  
 & incorporée pour la Province du Bas Canada, tenue à Québec  
 Mardi le 12 Sept 1815

Reserve	Lieut Colonel Facheurean	Président
Lieut Colonel Voyer		
Major Laforce		Captain Christie
Major d'Elimaerville		Captain Faribault
Major Perrault		Captain Fortier
Major Pault		Lieut Duironet
Captain Larue		Lieut Fortier
Captain Urick		Lieut Martigny
Captain Boiffeau		Lieut Laurent
Soy Master Couan		Quarter M Gates

Les Résolutions suivantes étant proposées par le Lieut Colonel Facheurean  
 furent unanimement adoptées

Resolu Qu'il serait de l'avantage commun des Officiers des  
 Cinq Bataillons de Milice Reformés de s'associer à fin  
 de délibérer sur les Mesures à prendre pour soulager  
 les Officiers qui ayant pris les Armes dans la Guerre  
 récente entre les Etats Unis de l'Amérique et la  
 grande Bretagne auroient fait des sacrifices pour le  
 service de la Patrie, et se seraient mis dans des Circonstances  
 embarrassantes par la suspension de leurs vocations ordinaires  
 pendant la Guerre.

Resolu Qu'il soit préparé une loyale et respectueuse adresse  
 à Son Altesse Royale le Prince Regent, pour soumettre à sa  
 considération les désavantages causés à ceux qui ont  
 servi pendant la guerre par le manque de Provision  
 qui leurs a été faite, témoignant en même temps leurs  
 desirs d'être encore utiles à leur Gouvernement en  
 offrant leurs services pour l'avenir

Resolu, Qu'il est necessaire de prelever un fonds en  
laissant à la generosite des officiers de se cotiser, à cet  
Eget.

Resolu, Que les Lieut Colonel Taschereau et Major les Majors  
Laforce & Estimaux de Breault & Lanet forment un  
Comite aux noms des officiers qui se trouvent à Quebec  
pour adopter telles mesures qu'ils jugeront necessaires aux  
fins de parvenir à l'accomplissement des objets en question  
et d'etablir une correspondance avec les officiers dans les  
autres Districts de la Province.

Resolu, Que les Lieut Colonel Maillhot & Gagny les Majors  
Dumiere Dulongpre, Beaupre, Doucet & Meunier qui se trouvent  
dans les Districts de Montreal et Trois Rivières soient nommement  
invites à seconder l'objet en question par tels moyens  
qu'ils jugeront à propos et à en communiquer le resultat  
au Comite de Quebec, à fin de parvenir unanimement  
à son accomplissement.

Resolu, Qu'au pitot que le Comite de Quebec aura reuni  
conjointement avec les officiers susdits, l'Assemblée  
des Preliminaires de l'Adresse ils communiqueront le  
resultat aux officiers des dits Corps soit par une Assemblée  
ou par telles autres voies ou moyens qu'ils jugeront  
plus convenables.

Resolu, Que le Capitain Christie sera secretaire du  
Comite de Quebec s'il veut bien accepter cette  
Charge.

Les Resolutions cy dessus ayant été lues à tous les  
officiers presents à l'Assemblée susnommée ont été  
unanimentement adoptées.

Copie  
Rob Christie

[Signé]  
Taschereau  
President

Quebec 13<sup>th</sup> September 1815

Lieut Colonel Gagny

Per

In Compliance with the foregoing Resolutions  
I do now have in transmitting <sup>a copy of</sup> the same for your Information  
The earliest Communication you can make on the subject  
will oblige the Comite at Quebec

I am  
Yours

Rob Christie

Rob Christie

Box 1815

Capt. Christie  
with def. of an  
Address

Three

Lieutenant Colonel Guy  
Three Rivers

(Private)

Colonel Papal offers his services to take home the Address  
but it seems to be wished that another Officer should attend him  
and we have almost unanimously designated you as a proper person  
to join in the Mission - Thomas Fashereau would have no  
objections but it is doubted whether leave could be granted him  
being necessary in the absence of the Adjutant General -  
Would it be convenient for you to undertake the Voyage? We keep  
the matter as quiet as possible among ourselves until every  
thing is ready to be sent home which will probably be  
in the middle of October - We mean to realize a fund  
as a Donation for the Officers who may go to England for the  
purpose - It is not necessary to state that your hearty  
concourse in the measures adopting, is expected and

that you will make as speedy a communication on the matter  
as possible, Laforce goes up in a few days and will submit to your  
Inspection a copy of the Address which however is not yet  
drafted —

I have not time to send Doucet a ~~copy~~ of  
the Resolutions which you will please to communicate to  
him — On a subject of such common interest I hope he  
will not be upon the Equivocal

Yours  
Very Respectfully  
A. Christie

Sir Gordon is to be informed of these measures  
in order to obtain his sanction and recommendation  
to the respective Ministers —